

Simon Associés

Annonce son partenariat avec BONN STEICHEN & PARTNERS (LUXEMBOURG)

Paris, le 3 Septembre 2013 : Après la Chine (ZHONG YIN LAW FIRM) et le Brésil (ASGV Advogados), SIMON ASSOCIÉS annonce la conclusion d'une convention internationale avec le cabinet d'affaires luxembourgeois BONN STEICHEN & PARTNERS (www.bsp.lu). Cet accord renforce la volonté de SIMON ASSOCIÉS de développer son activité internationale, tant pour les entreprises souhaitant se développer à l'étranger que pour les industriels ou investisseurs étrangers arrivant en France et en Europe.

BONN STEICHEN & PARTNERS est un des premiers cabinets d'avocats d'affaires au Luxembourg avec une équipe de plus de soixante professionnels intervenant en conseil et contentieux dans tous les principaux domaines du droit des affaires. BONN STEICHEN & PARTNERS est notamment un cabinet reconnu en matière de Services bancaires et financiers, Fonds d'investissements, Tax, Private Equity, marchés des capitaux, Corporate M&A, Immobilier, Restructurations, Litiges.

«SIMON Associés travaille déjà avec des fonds luxembourgeois intervenant en France au capital de PME/ETI. Ayant constaté également que les investisseurs étrangers, notamment asiatiques et anglo-saxons, mais aussi les banques chinoises, ont accru ces derniers mois la pénétration du marché européen via la constitution de fonds d'investissements ou de structures financières au Luxembourg, il nous est apparu naturel d'être en mesure de proposer à nos clients le support d'une équipe locale solide et reconnue comme BONN STEICHEN & PARTNERS. Nos échanges nous ont permis de confirmer l'implication de nos confrères dans ce partenariat.» explique Jean-Charles Simon, associé-gérant de Simon Associés.

« Nous sommes heureux chez BONN STEICHEN & PARTNERS de l'accord conclu avec le cabinet SIMON ASSOCIÉS, un cabinet que nous suivons depuis un certain temps déjà. Partageant les mêmes visions, notamment en ce qui concerne les pays « BRIC », il était naturel que nous nous rapprochions afin d'offrir à nos clients respectifs la possibilité d'un accompagnement dans ces pays, comme en France et au Luxembourg. » explique Alain STEICHEN, associé-gérant de BONN STEICHEN & PARTNERS.

Au moyen de cet accord conclu avec BONN STEICHEN & PARTNERS, SIMON ASSOCIÉS renforce sa capacité d'intervention notamment en matière de fonds d'investissements, services bancaires et financiers en Europe et dans le Monde. Un comité de pilotage mixte a été mis en place afin d'assurer la mise en œuvre, l'animation, et la coordination, notamment stratégique et opérationnelle, du partenariat avec BONN STEICHEN & PARTNERS. D'autres accords de partenariat sont actuellement en cours avec des confrères exerçant dans d'autres régions du monde.

A propos de Simon Associés

Fondé en 1992, Simon Associés est un cabinet d'avocats d'affaires présent à Paris, Lyon, Nantes et Montpellier, en Chine et au Brésil, dont l'activité est principalement orientée vers les PME/PMI/ETI et institutionnels de l'investissement, de toutes formes, exerçant dans tous types d'activités et dans des secteurs très divers.

Simon Associés, organisé autour de plusieurs pôles de compétences complémentaires (corporate/ M&A, entreprises en difficulté, réseaux & distribution et pratique contractuelle, contentieux, immobilier-construction, social, santé, réseaux d'information et de communication), accompagne ses clients en conseil comme en contentieux dans l'ensemble des domaines du droit des affaires.

Le Département International est animé par Cristelle Albaric, en relation avec une équipe transversale constituée de Qiang Zhou, Sandrine Richard, Gaëlle Toussaint-David et Flore Sergent. Simon Associés est membre de nombreuses organisations du monde économique et publie régulièrement des articles sur la vie des affaires, ainsi qu'une lettre mensuelle consacrée à l'actualité juridique.